



Société anonyme au capital social de
499.444,50 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann
75009 Paris
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES CITEO
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 26 JUIN 2023**

Ordre du jour

- *Présentation pour avis* des projets amendés de campagne de communication : qualité du geste de tri et campagne nationale ;
- *Présentation pour avis* du projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers ;
- *Présentation pour avis* de la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières.

I. Registre de présence

Le 26 juin 2023 à 11h, les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 16 juin 2023 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo :

Au titre du collège « producteurs » :

- M. Thibault Turchet, suppléant, représentant de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Giulia Basclat, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de l'Industrie (FCD) ;
- Mme Virginie d'Enfert, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Jacques Bordat, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- M. Hervé Sirena, titulaire, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France ;
- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Jean-Michel Buf, titulaire, représentant de Régions de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Charlotte Souлары, titulaire, représentante de Zéro Waste France.

Est absent :

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Le représentant de France Nature Environnement ;
- Le représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Julien Dubourg, Directeur Client et Marketing, Citeo ;
- Marilise Marcantonio, Directrice Engagement et Innovation, Citeo ;
- Maiwenn Postec, Responsable du pôle engagement territorial, Citeo ;
- Valentin Fournel, Directeur Eco-conception et réemploi, Citeo ;
- Thibault Martin, Auditeur interne, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Paul Boivin et Virginie d'Enfert président la réunion en leur qualité respective de Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphé (le « **Président** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis des projets amendés de campagne de communication

a. Présentation pour avis du projet amendé de campagne nationale

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver le projet amendé de campagne nationale.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Intercommunalités de France : **Avis favorable**
- Association des Maires de France : **Abstention**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**

Avec neuf (9) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve le projet amendé de campagne nationale.

b. Présentation pour avis du projet amendé de campagne relative à la qualité du geste de tri

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver le projet amendé de campagne relative à la qualité du geste de tri, sous réserve que :

- l'affiche relative aux emballages emboîtés soit modifiée comme suit « emboîtés, ces emballages sont *très difficiles à recycler* »
- les termes les plus importants soient davantage mis en valeur ;
- la bouteille en verre présente sur l'affiche relative aux sacs fermés soit supprimée.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Intercommunalités de France : **Avis favorable**
- Association des Maires de France : **favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet amendé de campagne relative à la qualité du geste de tri, sous réserve de la bonne prise en compte des modifications actées en séance.

2. Présentation pour avis du projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver le projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Intercommunalités de France : **Avis favorable**
- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**

<p>Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet amendé de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers.</p>
--

3. Présentation pour avis de la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières 2024 de la filière emballages ménagers

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières 2024 de la filière emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Intercommunalités de France : **Avis favorable**
- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières 2024 de la filière emballages ménagers.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Présidente du Comité des Parties Prenantes Citeo

Virginie d'Enfert, Fédération Hygiène et Entretien Responsable

Virginie d'Enfert

**Scrutatrice – Comité Parties
Prenantes Citeo**

Charlotte Soulary, Zero Waste France

Charlotte Soulary